



**PRÉFET
DE LA HAUTE-VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Maître d'ouvrage

PRÉFECTURE DE LA HAUTE-VIENNE

1 Rue de la Préfecture

BP 87031

87 031 LIMOGES Cedex

PROJET D'AMÉNAGEMENT DE BUREAUX ACCUEIL DE LA DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ

Préfecture de la Haute-Vienne



CCTP
TOUS CORPS D'ÉTAT
TRANCHE OPTIONNELLE 2

Chapitre 1 - Indications Générales

1.1 Objet du marché

Le présent cahier a pour objet de définir les Clauses Techniques Particulières applicables aux travaux suivants :

- Réaménagement de bureaux dans la zone basse de l'Accueil de la Direction de la Citoyenneté de la Préfecture de la Haute-Vienne.

Le présent dossier et les travaux seront décomposés en 3 tranches :

- tranche ferme : déterminée suivant localisation des pièces graphiques
- tranche optionnelle 1 : déterminée suivant localisation des pièces graphiques
- tranche optionnelle 2 : déterminée suivant localisation des pièces graphiques

1.2 Consistance des travaux

La présente consultation a pour objet la réalisation de travaux Tous Corps d'État, pour la création et la modification de bureaux, comprenant les travaux de démolition, les ouvrages de plâtrerie, cloisons démontables, menuiseries et agencements, corps d'état techniques et travaux de finition.

Les soumissionnaires sont réputés avoir inclus dans leur offre (liste non-exhaustive) :

- Les visites de site pour parfaite connaissance des lieux et des conditions d'intervention.
- Les études de dessins d'exécution et de détails des ouvrages à soumettre au Maître d'Ouvrage pour information avant toute mise en fabrication,
- La fourniture des matériaux constituant les ouvrages,
- la fabrication en atelier, le transport à pied d'œuvre, le stockage, la pose, le réglage et l'ajustement des ouvrages prescrits au présent document,
- Les trous, percements et scellements nécessaires, la fourniture et la pose des chevilles, douilles auto-foreuses et autres systèmes de fixation,
- Les couches de protection sur les ouvrages métalliques, ouvrages bois, etc... recevant ou non des couches de finition type peinture
- La protection provisoire des ouvrages livrés finis sur le chantier,
- La mise à la terre des éléments métalliques faisant partie de ses ouvrages,
- La fourniture et pose des quincailleries y compris les huilages et graissages nécessaires,
- Le réglage et l'ajustement des ouvrages,
- Le contrôle du bon fonctionnement des ouvrages avant la réception,
- La fourniture des prototypes et maquettes dans les limites fixées au présent document,
- Les frais d'essais prescrits au présent document,
- L'enlèvement hors chantier de tous déchets ou gravois résultant des travaux de leur propre lot.

- Le nettoyage de ses ouvrages en fin de chantier pour mise en service et l'enlèvement aux décharges publiques des gravois et détritiques provenant de l'exécution de ses travaux,
- La fourniture de fiches produits et les consignes de nettoyage.
- La remise des fiches techniques, modes de fonctionnement

Cette liste n'est pas exhaustive.

Le soumissionnaire étant soumis aux règles de l'art, il devra outre les ouvrages énumérés au devis descriptif, ou figuré sur les plans, tous les menus travaux de sa profession, ainsi que les fournitures nécessaires à leur parfait et complet achèvement.

Ce parfait achèvement entend exclure de la part de tout autre corps d'état, toute intervention destinée à parachever ou rendre exploitables ou utilisables les travaux et ouvrages du corps d'état présentement visé.

1.3 Conception des ouvrages

Liste des lots définis au présent CCTP :

- Lot 1 Démolition
- Lot 2 Plâtrerie
- Lot 3 Cloisons modulaires – faux plafonds
- Lot 4 Courant fort – Courant faible
- Lot 5 Chauffage – ventilation
- Lot 6 Peintures – Revêtements de sol souples
- Lot 7 Agencement - Mobilier

1.4 Études techniques

L'entreprise titulaire du présent lot fera son affaire des solutions de pose sur existant et d'adaptation des matériels et techniques vis-à-vis des supports rencontrés.

Elle intégrera dans son offre les méthodes de calcul et de conception nécessaires au parfait dimensionnement des ouvrages, en fonction des hauteurs et largeurs à franchir, des remplissages à mettre en œuvre et des performances à atteindre.

Dans tous les cas, durant les travaux, tout ajustement nécessaire ne devra modifier en aucun cas l'aspect du projet sans le consentement du Maître d'Ouvrage.

Lors de cette étude l'Entrepreneur devra procéder aux études, dessins d'exécution et de détail des ouvrages.

Il devra en outre déterminer :

- Les natures et sections des profils lui incombant à employer,
- Les natures et section des vitrages à installer,
- Les types de fixation à utiliser,
- Les types des matériaux pour tenue mécanique compatibles à chaque sorte d'ouvrage.

1.5 Prototypes

L'entreprise est tenue de présenter à l'approbation du Maître d'Ouvrage avant toute fabrication ou mise en œuvre, tous les prototypes, modèles, ou profils d'ouvrages de toutes natures jugés indispensables et procéder, s'il y a lieu, à toutes les modifications nécessaires demandées par les parties.

En outre, après arrêt du choix sur les fournitures et matériaux proposés par l'entreprise, il sera conservé, et ce pendant toute la durée du chantier, un échantillon témoin de toutes les fournitures retenues.

Après désignation de l'Entreprise adjudicataire, le Maître d'Ouvrage demandera à l'Entrepreneur une liste détaillée de tous les prototypes, modèles et profils d'ouvrage qu'il jugera indispensable et ce sans supplément de prix.

1.6 Planning de travaux

L'entreprise est tenue de valider le planning de travaux proposé, soit :

- Proposition 01 :

Tranche Ferme et tranches conditionnelles affermies dès validation de l'appel d'offres, démarrage des travaux début septembre 2026, réception des travaux fin décembre 2026.

	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
LOT 01 – Démolition	Clôtures / cloison / install / démolition			
LOT 02 – Plâtrerie	Découpes / rebouchage / créations			
LOT 03 – Cloisons modulaires - faux-plafonds		cloisons modulaires et ossature faux plafonds – renforts dalles acoustiques	Pose dalles acoustiques plafond et dalles FP	
LOT 04 – Courants forts et faibles	mise en sécurité, dépose	passage réseaux dans cloisons placo	passage réseaux dans cloison modulaires et plenums	appareillages cloisons
LOT 05 – Chauffage et ventilation	mise en sécurité, dépose	Réseaux devant cloisons et dans plenums	Goulottes / luminaires	luminaires FP, enjoliveurs, équip. Sécurité
LOT 06 – Peintures – revêtements sol	Dépose de sol souple		Repose clim, repose radiateurs	
LOT 07 – Agencement mobilier	Dépose bancs à rénover, stores		Peintures, commencer par les plafonds, prépa des plinthes	radiateurs
			Reprises, Ragréage – pose de sol	Nettoyage
			pose décochoc	Pose plinthes, mobilier, stores, renforts et bancs

(voir annexe 01)

Proposition 02 :

Les travaux seront réalisés par les lots concernés selon le même déroulé, en tenant compte des temporalités suivantes:

Tranche 1 : de septembre à décembre 2026.

Tranche 2 : de janvier à mars 2027.

Tranche 3 : de janvier à mars 2028.

Le planning des travaux sera donc affiné (notamment sur la durée d'intervention de chaque lot, et sur les éléments communs aux différentes tranches comme l'installation, les protections ou le nettoyage), lors de l'affermissement des tranches.



**PRÉFET
DE LA HAUTE-VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Maître d'ouvrage
PRÉFECTURE DE LA HAUTE-VIENNE
1 Rue de la Préfecture
BP 87031
87 031 LIMOGES Cedex

PROJET D'AMÉNAGEMENT DE BUREAUX ACCUEIL DE LA DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ

Préfecture de la Haute-Vienne



CCTP

Lot 01 – DÉMOLITION

TRANCHE OPTIONNELLE 2

Chapitre 2 - Démolition

2.1 Généralités

Contrainte de phasage

Les travaux concernés nécessitent le phasage à savoir :

- tranche ferme : déterminée suivant localisation des pièces graphiques
- tranche conditionnelle 1 : déterminée suivant localisation des pièces graphiques
- tranche conditionnelle 2 : déterminée suivant localisation des pièces graphiques

A cet égard, les chiffrages seront établis sur la décomposition proposée par les DPGF fournies qui reprendront cette ventilation des travaux.

Dans le présent descriptif, les localisations seront indiquées sans distinction de phases.

La partie Accueil du bâtiment (partie supérieure depuis sas d'entrée) sera maintenue en activité, avec accès du public aux heures d'ouverture. Il sera donc impossible aux entreprises d'accéder au chantier par cette voie là.

Le cas échéant, durant les heures de fermetures des services, la livraison de matériels et matériaux pourra être envisagée par le sas d'accès, et descente par les escaliers existants.

Un plan d'installation de chantier sera remis au dossier DCE, portant les cloisonnements temporaires, les cheminements intérieurs et les zones de travail extérieures.

2.2 Description des ouvrages

2.2.1 Installations de chantier

Le présent lot mettra en place, pour toute la durée du chantier et durant la présence de toutes les entreprises intervenantes, les installations de chantier suivantes :

- Clôtures de chantier sur voirie publique, de type HERAS mailles 100x355, compris portail d'accès. Pose sur plots béton ou plastique, solidarisation par colliers, afin de délimiter zone de stockage.
- Cloisonnement temporaire, comprenant ossatures rigides et pérennes, portant du sol au plafond. Fermeture par panneau OSB ou techniquement équivalent. Compris porte de passage à 1 vantail, dans huisserie bois et verrouillable.
- Protections de sol de type feutrine auto-adhésive, à poser sur cheminement d'accès au chantier, durant toute la durée des travaux, compris maintien en état et remplacement.

L'accès au chantier se fera depuis le portillon Rue Lamazière, puis par porte en pignon du bâtiment, avec lecteur de badge pour ouverture de porte.

Localisation :

Clôtures de chantier pour création d'aire de chantier, sur emprise de places de stationnement dans rue

Protection de sol dans circulations d'accès à la zone chantier (depuis porte en pignon)

2.2.2 Démolition de mobiliers d'agencement

Démolition de placards menuisés, de rayonnages, de portes coulissantes, de banques d'accueil, de guichets

Dépose des fixations sur toutes parois, dépose des renforts, pieds et supports, équerres.

Dépose des installations électriques intégrées telles goulottes, passe-câble, interrupteurs,

Localisation :

Dépose des tous les plans de travail existants dans bureau 4 et plan de travail existant devant parois vitrée

2.2.6 Démolitions de cloisons

Démolition de cloisons plaques de plâtre ou ossature bois, compris dépose des rails et montants, renforts, câblages et installations techniques, châssis vitrés, etc...

Démolition de doublage ou habillages de toute nature.

Compris dépose de blocs-portes intégrés et piochage des ancrages au sol.

Dépose des fixations restantes, et évacuation de l'ensemble des gravois.

Localisation :

Démolition d'about de cloison dans bureau 4, en extrémité de placard existant

2.2.7 Démolitions de parois vitrée

Dépose intégrale d'une parois vitrée, formant guichet.

Dépose des feuilles de verre, de l'ensemble des fixations, des supports, des accessoires d'habillage et de finitions.

Evacuation de l'ensemble vers déchetterie

Localisation :

Démolition de la paroi vitrée existante entre bureau 4 et Espace Attente

2.2.8 Démolition d'allège maçonnée

Démolition partielle d'allège pour création de porte.

Découpe, piochage et élimination des ancrages en sol, compris reprise au mortier pour mise à fleur.

Dressement de tableau suite à démolition.

Localisation :

Démolition partielle d'allège entre bureau 4 et Espace Attente, pour création de porte



**PRÉFET
DE LA HAUTE-VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Maître d'ouvrage
PRÉFECTURE DE LA HAUTE-VIENNE
1 Rue de la Préfecture
BP 87031
87 031 LIMOGES Cedex**

PROJET D'AMÉNAGEMENT DE BUREAUX ACCUEIL DE LA DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ

Préfecture de la Haute-Vienne



CCTP

Lot 03 – CLOISONS MODULAIRES FAUX PLAFONDS TRANCHE OPTIONNELLE 2

12/03/26

PHASE DCE

Chapitre 4 - Cloisons modulaires et faux plafonds

4.1 Généralités

Contrainte de phasage

Les travaux concernés nécessitent le phasage à savoir :

- tranche ferme : déterminée suivant localisation des pièces graphiques
- tranche conditionnelle 1 : déterminée suivant localisation des pièces graphiques
- tranche conditionnelle 2 : déterminée suivant localisation des pièces graphiques

A cet égard, les chiffrages seront établis sur la décomposition proposée par les DPGF fournies qui reprendront cette ventilation des travaux.

Dans le présent descriptif, les localisations seront indiquées sans distinction de phases.

La partie Accueil du bâtiment (partie supérieure depuis sas d'entrée) sera maintenue en activité, avec accès du public aux heures d'ouverture. Il sera donc impossible aux entreprises d'accéder au chantier par cette voie là.

Le cas échéant, durant les heures de fermetures des services, la livraison de matériels et matériaux pourra être envisagée par le sas d'accès, et descente par les escaliers existants.

Un plan d'installation de chantier sera remis au dossier DCE, portant les cloisonnements temporaires, les cheminements intérieurs et les zones de travail extérieures.

4.2 Description des ouvrages

4.2.1 Cloisons de type démontable

Mise en œuvre de cloisons démontables, en profils aluminium, avec couvre-joints des Ets ABCD ou techniquement équivalent.

Profils aluminium laqués formant lisses et montants, support de remplissage par simple vitrage feuilleté. Epaisseur globale 77 mm.

Remplissage opaque en allège ou imposte, suivant le cas, par double parement en panneaux agglomérés stratifiés (coloris proche des montants)

Remplissage par simple vitrage clair trempé, épaisseur 5 mm,

Compris intégration des blocs-portes prévus au présent lot.

Pose entre sol et plafond modulaire, habillages divers pour parfait raccordement, ensemble des accessoires type intégration d'interrupteur, plinthes électriques.

Affaiblissement acoustique des parois : R_w 34 dB. Compris barrière acoustique en remontée dans plénum de plafond si nécessaire.

Ensemble des accessoires de raccordement, pièces pliées formant angles, poteaux d'angle.

Le chiffrage des entreprises comprendra 3 couleurs possibles de profils : blanc de la gamme basique et 2 couleurs dans le nuancier RAL du fournisseur.

NOTA: Ces cloisons seront réalisées du sol jusqu'au faux plafond crée à l'aplomb

Localisation :

Cloison vitrée entre bureau 4 et Espace attente

4.2.3 Blocs-portes battants

Blocs-portes avec cadre en profil aluminium laqués RAL, forme carrée 75 mm d'épaisseur.

Paumelles réglables et réversibles en applique.

Porte bi-affleurante vitrée, remplissage simple vitrage clair trempé 10 mm.

Hauteur standard et vitrage toute hauteur.

R_w = 29 dB

Serrure encastrée fermeture 1 point, cylindre hors organigramme.

Butée de porte à fixer au sol ou sur cloison contiguë.

Localisation :

Porte battante dans cloison prévue entre bureau 4 et Espace Attente

4.2.8 Ilots acoustiques

Fourniture et pose d'ilots acoustiques de type Ecophon SOLO SQUARE des Ets ECOPHON ou techniquement équivalent.

Unité flottante sans cadre, avec bords coupés et peints, en laine de verre.

Finition de type Akutex FT du fabricant, coloris blanc White Frost, réflexion lumineuse 85 %.

Dimensions : 1200 x 1200 x 4

Suspension par câbles, avec vis dans panneaux type SOLO, point de fixation dans plafond existant type CONNECT Looped du fabricant.

Compris découpe pour intégration de spots d'éclairage prévu au lot Courant Fort.

Localisation :

Ilots flottants en plafonds des bureaux 4 et 9



**PRÉFET
DE LA HAUTE-VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Maître d'ouvrage
PRÉFECTURE DE LA HAUTE-VIENNE
1 Rue de la Préfecture
BP 87031
87 031 LIMOGES Cedex**

PROJET D'AMÉNAGEMENT DE BUREAUX ACCUEIL DE LA DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ

Préfecture de la Haute-Vienne



CCTP

Lot 04 – ÉLECTRICITÉ

TRANCHE OPTIONNELLE 2

Chapitre 5 - Électricité

5.1 Généralités

Contrainte de phasage

Les travaux concernés nécessitent le phasage à savoir :

- tranche ferme : déterminée suivant localisation des pièces graphiques
- tranche conditionnelle 1 : déterminée suivant localisation des pièces graphiques
- tranche conditionnelle 2 : déterminée suivant localisation des pièces graphiques

A cet égard, les chiffrages seront établis sur la décomposition proposée par les DPGF fournies qui reprendront cette ventilation des travaux.

Dans le présent descriptif, les localisations seront indiquées sans distinction de phases.

La partie Accueil du bâtiment (partie supérieure depuis sas d'entrée) sera maintenue en activité, avec accès du public aux heures d'ouverture. Il sera donc impossible aux entreprises d'accéder au chantier par cette voie là.

Le cas échéant, durant les heures de fermetures des services, la livraison de matériels et matériaux pourra être envisagée par le sas d'accès, et descente par les escaliers existants.

Un plan d'installation de chantier sera remis au dossier DCE, portant les cloisonnements temporaires, les cheminements intérieurs et les zones de travail extérieures.

5.2 Description des ouvrages

5.2.1 Neutralisation d'installations électriques

Pour démolitions d'ouvrages, neutralisation d'installations électriques depuis tableau permettant la mise en sécurité des équipements dans ouvrages démolis ou non conservés. Consignations et isolations des installations.

Localisation :

Depuis tableaux électriques, neutralisation des réseaux d'alimentation des éclairages, des réseaux PC, des alimentations force compris dans ouvrages à démolir en Tranche Conditionnelle 2

Neutralisation des réseaux informatiques, téléphoniques, incendie, VDI,...existants dans locaux réaménagés dans la Tranche Conditionnelle 2

5.2.2 Dépose des installations techniques

Dépose d'installations électriques existantes, dans plafonds, telles luminaires LEDS, hublots d'éclairage, hauts-parleurs, détecteurs de fumée, caméras, horloges...

Dépose de boutons d'appel d'alarme, neutralisation et mise en attente.

Dépose des goulottes, gaines, tubes et câblages apparents.

Les appareils déposés seront mis en attente « en bout de câble » pour être reposés et adaptés si nécessaire aux nouveaux aménagements.

Pour les appareils déposés définitivement dans parois conservées, sécurisation du câblage et rebouchage du pot encastré pour reprise des parois au lot Peinture.

Pour les détecteurs incendie, ceux-ci seront neutralisés par le Maître d'ouvrage depuis la centrale, et durant toute la durée des travaux des zones concernées.

Localisation :

Dépose de l'ensemble des luminaires posés sous plafonds plaque de plâtre dans bureaux 4 et 9

Dépose des goulottes électriques dans bureau 4

Dépose des interrupteurs et prises existantes dans cloisons conservées, pour remplacement dans bureaux 4 et 9

5.3 Courant fort

5.3.2 Intervention sur tableaux électriques

Pour nouvelles installations électriques, pose de disjoncteurs de puissance adaptée, télérupteurs, blocs Vigì,...dans armoires électriques existantes.

Le cas échéant, si nécessaire, pose de tableaux électriques neufs, conforme à la norme NF C 15-100, avec coffret à porte, rails DIN supports, disjoncteurs en nombre et puissances adaptés, peignes d'alimentation, passe-câbles, etc...

Localisation :

Pose de disjoncteurs pour protection des nouvelles installations créées et pose de tableaux électriques complémentaires si nécessaire

5.3.3 Cheminements

Ensemble des goulottes, gaines ICT, conduits IRL, IRO ou chemins de câble nécessaires, en apparent ou encastrés.

Goulottes PVC section 110 x 40 mm, multichambres, fixées en pied de parois, compris couvercles, angles, dérivations.

Cheminements de câble en mailles, fixés par suspentes, consoles.

Localisation :

Ensemble des supports de câblerie pour distribution électrique suivant nouveaux aménagements

5.3.4 Câblages et alimentations

Fourniture et pose de câblage d'alimentation de type 3G à 5G ou fils H07VVU, à poser sous conduits ou chemins de câble, fixation par colliers ou attaches, compris raccordement sur appareils, appareillages ou tableaux.

Boîtes de dérivation démontables avec couvercles, facilement accessibles.

Le présent lot prévoira dans son intervention toutes les installations nécessaires au maintien en services des locaux en fonction de l'avancement lié au phasage.

Localisation :

Ensemble des câbleries nécessaires à l'alimentation des nouvelles installations C. Fort prévues au présent lot

5.3.5 Appareillages d'éclairage en repose

Suivant dépose et stockage des downlights et suspensions prévus au présent lot, repose de luminaires récupérés et raccordement sur câblage existant ou créé. Compris découpe des dalles de plafonds pour encastrement, ensemble des accessoires d'accrochage.

Compris remplacement à neuf de toutes les ampoules existantes pour passage en ampoules LED.

Localisation :

Repose des downlights récupérés dans ilots flottants des bureaux 4 et 9

5.3.6 Prises et interrupteurs

Appareillages électriques pour courant fort à poser en encastré ou sur goulottes, compris boîtes d'encastrement dans cloisons, plaque de finition, accessoires de raccordement et de fixation.

Interrupteurs de type à bascule, calibre 10 A, disposés entre 90 cm et 130 cm du sol. Prises de courant avec broches et alvéoles de terre, équipées d'éclipses de protection.

Localisation :

Ensemble des prises de courants prévus dans goulotte du bureau 4.

Pose d'interrupteurs et prises de courant en remplacement des existants conservés sur murs et cloisons

5.4 Courant faible – SSI

5.4.1 Intervention sur baies de brassage

Pour nouvelles installations informatiques, l'entreprise prévoira le branchement si nécessaire de nouveaux câbles sur le panneau de brassage dans la baie de brassage dédiée.

Compris repérage des câbles livrés, pour informer le service informatique de l'établissement.

Localisation :

Raccordement des nouveaux réseaux informatiques créés dans bureau 4

5.4.2 Cheminements

Ensemble des goulottes, gaines ICT, conduits IRL, IRO ou chemins de câble nécessaires, en apparent ou encastrées.

Goulottes PVC section 110 x 40 mm, multi-chambres, fixées en pied de parois, compris couvercles, angles, dérivations.

Chemins de câble en mailles, fixés par suspentes, consoles.

Localisation :

Ensemble des supports de câblerie pour distribution des réseaux informatiques créés dans bureau 4

5.4.3 Câblages et alimentations

Fourniture et pose de câblage multimédia 2x(4x2) 100 ohms 0 halogène F/UTP cat. 7A, à poser sous conduits ou chemins de câble, fixation par colliers ou attaches, compris raccordement sur appareils, appareillages ou tableaux.

Le présent lot prévoira dans son intervention toutes les installations nécessaires au maintien en services des locaux en fonction de l'avancement lié au phasage.

Localisation :

Ensemble des câbleries multimédia nécessaires à l'alimentation des nouvelles installations C. Faible prévues dans bureau 4

5.4.4 Appareillage type RJ45

Fourniture et pose de prises RJ45 9 points 45x45 en saillie ou dans goulottes, cat. 7A. Compris raccordement sur câbles multimédia dû par le présent lot.

Ensemble des accessoires de finition type plastron, enjoliveurs,...

Localisation :

Ensemble des prises RJ 45 nécessaires à l'alimentation des nouvelles installations C. Faibles prévues dans bureau 4

Pose d'interrupteurs et prises de courant en remplacement des existants conservés sur murs et cloisons

5.4.6 Repose générale

Suivant déposes exécutées par le présent lot, remise en place de différents équipements électriques, informatiques, VDI, ...tels caméra, hauts-parleurs, BAES, sirènes, détecteurs,

Localisation :

Repose de l'ensemble des appareillages courants forts et courants faibles non modifiés sur nouveaux plafonds, nouvelles cloisons ou ouvrages conservés



**PRÉFET
DE LA HAUTE-VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Maître d'ouvrage

PRÉFECTURE DE LA HAUTE-VIENNE

1 Rue de la Préfecture

BP 87031

87 031 LIMOGES Cedex

PROJET D'AMÉNAGEMENT DE BUREAUX ACCUEIL DE LA DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ

Préfecture de la Haute-Vienne



CCTP

**Lot 05 –CHAUFFAGE - VENTILATION
TRANCHE OPTIONNELLE 2**

Chapitre 6 – Chauffage et ventilation

6.1 Généralités

Contrainte de phasage

Les travaux concernés nécessitent le phasage à savoir :

- tranche ferme : déterminée suivant localisation des pièces graphiques
- tranche conditionnelle 1 : déterminée suivant localisation des pièces graphiques
- tranche conditionnelle 2 : déterminée suivant localisation des pièces graphiques

A cet égard, les chiffrages seront établis sur la décomposition proposée par les DPGF fournies qui reprendront cette ventilation des travaux.

Dans le présent descriptif, les localisations seront indiquées sans distinction de phases.

La partie Accueil du bâtiment (partie supérieure depuis sas d'entrée) sera maintenue en activité, avec accès du public aux heures d'ouverture. Il sera donc impossible aux entreprises d'accéder au chantier par cette voie là.

Le cas échéant, durant les heures de fermetures des services, la livraison de matériels et matériaux pourra être envisagée par le sas d'accès, et descente par les escaliers existants.

Un plan d'installation de chantier sera remis au dossier DCE, portant les cloisonnements temporaires, les cheminements intérieurs et les zones de travail extérieures.

6.2 Description des ouvrages

6.2.1 Dépose des installations techniques

Dépose d'installations de chauffage et de ventilations existants, tels que radiateurs, grilles de soufflage et de reprise en plafonds, canalisations d'eau de chauffage.

Neutralisation des réseaux, pose de robinets de raccordement si nécessaire.

Dépose soignée permettant la reprise pour nouvelles installations.

Vidange préalable et remise en eau en fin de travaux.

Localisation :

Dépose du radiateur du bureau 9 (pour mise en peinture des murs)

6.2.4 Réseau de ventilation

Suivant nouveaux aménagements, reprise des gaines d'extraction conservées, modification et extension du réseau pour pose des nouvelles bouches de reprise,

raccordement global sur réseau principal. Gainés spiralées galvanisées, de diamètre adapté, coudes, réducteurs, T de dérivation.

Pose de bouches VMC réglable D 125 mm, en PVC blanc, à poser dans dalles de plafond compris découpe et raccordement dus par le présent lot.

Localisation :

Réseau pour création de bouche VMC dans bureaux 4 et 9

6.2.6 Repose générale

Suivant déposes exécutées par le présent lot, remise en place de différents équipements de ventilation ou traitement d'air tels grilles de soufflage, bouches VMC, radiateurs suivant mise en peinture des parois,....

Localisation :

Repose de radiateur, compris remise en eau des installations



**PRÉFET
DE LA HAUTE-VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Maître d'ouvrage
PRÉFECTURE DE LA HAUTE-VIENNE
1 Rue de la Préfecture
BP 87031
87 031 LIMOGES Cedex**

PROJET D'AMÉNAGEMENT DE BUREAUX ACCUEIL DE LA DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ

Préfecture de la Haute-Vienne



CCTP

Lot 06 – PEINTURE – SOLS SOUPLES TRANCHE OPTIONNELLE 2

12/03/26

PHASE DCE

Chapitre 7 – Peinture et sols souples

7.1 Généralités

Contrainte de phasage

Les travaux concernés nécessitent le phasage à savoir :

- tranche ferme : déterminée suivant localisation des pièces graphiques
- tranche conditionnelle 1 : déterminée suivant localisation des pièces graphiques
- tranche conditionnelle 2 : déterminée suivant localisation des pièces graphiques

A cet égard, les chiffrages seront établis sur la décomposition proposée par les DPGF fournies qui reprendront cette ventilation des travaux.

Dans le présent descriptif, les localisations seront indiquées sans distinction de phases.

La partie Accueil du bâtiment (partie supérieure depuis sas d'entrée) sera maintenue en activité, avec accès du public aux heures d'ouverture. Il sera donc impossible aux entreprises d'accéder au chantier par cette voie là.

Le cas échéant, durant les heures de fermetures des services, la livraison de matériels et matériaux pourra être envisagée par le sas d'accès, et descente par les escaliers existants.

Un plan d'installation de chantier sera remis au dossier DCE, portant les cloisonnements temporaires, les cheminements intérieurs et les zones de travail extérieures.

7.2 Description des ouvrages

7.2.1 Dépose de revêtements de sol souples

Dépose sans conservation de sols souples et accessoires tels profils, nez de marches bandes podotactiles, grattage des résidus de colle.

Arrachage des éventuelles fixations restantes au sol, suivant dépose des mobiliers et agencement.

Ponçage complément si nécessaire pour élimination des ressauts de faibles importances.

Localisation :

Dépose des sols souples dans bureaux 4 et 9

7.2.2 Rebouchage de saignées en sol

Suivant démolition de cloisons, reprise par le présent lot d'ancrages en sol pour mise

à fleur. Bouchage au mortier de ciment parfaitement lissé pour recevoir un revêtement de sol souple.

Localisation :

Bouchage des saignées sous cloison démolie

7.2.3 Préparation de support sous revêtement de sol

Élimination des supports mal adhérents, nettoyage soigné, application d'un primaire d'accrochage, mise en œuvre d'un ragréage autolissant base ciment, appliqué après malaxage avec râteau d'étalement et rouleau débulleur.

NOTA : la présente tranche comprend différents supports conservés en sol de type carrelage et sol caoutchouc. L'entreprise prévoira les primaires nécessaires à la parfaite accroche et planéité des ragréages

Localisation :

Ragréage sous l'ensemble des sols souples prévus au présent lot en tranche conditionnelle

7.2.4 Revêtements de sol souples

Sur ragréage dû par le présent lot, mise en œuvre d'un sol souple en lés PVC sur mousse constitués d'une couche PVC calandree stabilisée type SARLON TRAFIC 15 dB des Ets FORBO ou techniquement équivalent

Protection de surface de type Xterm PUR facilitant l'entretien et évitant toute métallisation

Traitement fongistatique et bactériostatique type Santized du fabricant

Mode de pose : suivant prescriptions des fabricants

Teintes : au choix du maître d'oeuvre dans la gamme du fabricant

Réaction au feu : M3.

• Classement UPEC : U4 P3 E2/3 C2 ou U3 P3 E2/3 C2 suivant destinations et classification des locaux

Largeur des lés : 2,00 ml

Épaisseur : 2.65 mm

L'entreprise prévoira dans son prix la possibilité de choisir par l'architecte 5 coloris différents dans la gamme ci-dessus

Localisation :

Revêtement de sol souple dans bureaux 4 et 9

7.2.6 Préparation de supports à peindre

Sur parois existantes avec enduit organique, peinture goutellettes ou parois après dépose, réalisation d'un enduit de lissage adapté, compris primaire d'accrochage si nécessaire, ratissage général et lissage de l'ensemble.

Reprise générale des surfaces pour bouchements légers de trous, percements, fixations déposées, ...

Ponçage de l'ensemble avant mise en peinture.

Localisation :

*Bouchement général des dégradations de surface sur parois à peindre dans bureaux 4 et 9
Reprise d'about de cloison suite à démolition dans bureau 4*

7.2.7 Peinture sur murs

Sur supports neufs et existants, travaux préparatoires adaptés, rebouchage des défauts importants, impression des supports et application de 2 couches de peinture satinée. Coloris au choix.

Peinture satinée en phase aqueuse, aspect pommelé.

Localisation :

Mise en peinture de l'ensemble des parois des bureaux 4 et 9

7.2.8 Revêtements sur boiseries

Sur supports neufs et existants, travaux préparatoires adaptés, ponçage, égrénage, impression des supports et application de 2 couches de peinture satinée. Coloris au choix.

Peinture laque en phase aqueuse, aspect tendu.

Localisation :

*Mise en peinture de l'ensemble des plinthes bois existantes et créées dans bureaux 4 et 9
Mise en peinture des vantaux de blocs-portes existants et chambranles de placard des bureaux 4 et 9, chambranles des placards créés dans circulation 2
Mise en peinture des tablettes sur allège de fenêtres du bureau 9*

7.2.9 Peinture sur acier

Sur supports neufs et existants, travaux préparatoires adaptés, ponçage, égrénage, impression des supports et application de 2 couches de peinture laque tendue coloris au choix.

Peinture laque aux résines alkydes, aspect tendu.

Localisation :

*Mise en peinture de l'ensemble des canalisations de chauffage vues dans bureaux 4 et 9
Mise en peinture sur bloc-porte du bureau 4 cis huisserie, et sur huisserie du bloc-porte du bureau 9
Mise en peinture des coulisses et sous-face de coffre de rideaux métalliques existants dans bureau 9*

7.2.11 Nettoyage final

En fin d'intervention de tous les corps d'état, le présent lot devra l'aspiration des sols de tous les locaux livrés, le serpillage de tous les sols concernés, le dépoussiérage des cloisons neuves, nettoyage des vitrages dans cloisons, dépoussiérage des radiateurs, canalisations, mobiliers, tablettes sur allèges, ...dans locaux livrés

Localisation :

Nettoyage des locaux livrés en tranche Conditionnelle 2

7.2.12 Peinture sur plafonds

Sur supports existants, travaux préparatoires adaptés et application de 2 couches de peinture mate. Coloris blanc.

Peinture mate en phase aqueuse, aspect pommelé.

Localisation :

Mise en peinture des plafonds des bureaux 4 et 9



**PRÉFET
DE LA HAUTE-VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Maître d'ouvrage

PRÉFECTURE DE LA HAUTE-VIENNE

1 Rue de la Préfecture

BP 87031

87 031 LIMOGES Cedex

PROJET D'AMÉNAGEMENT DE BUREAUX ACCUEIL DE LA DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ

Préfecture de la Haute-Vienne



CCTP

Lot 07 – AGENCEMENT - MOBILIER
TRANCHE OPTIONNELLE 2

Chapitre 8 - Agencement et mobilier

8.1 Généralités

Contrainte de phasage

Les travaux concernés nécessitent le phasage à savoir :

- tranche ferme : déterminée suivant localisation des pièces graphiques
- tranche conditionnelle 1 : déterminée suivant localisation des pièces graphiques
- tranche conditionnelle 2 : déterminée suivant localisation des pièces graphiques

A cet égard, les chiffrages seront établis sur la décomposition proposée par les DPGF fournies qui reprendront cette ventilation des travaux.

Dans le présent descriptif, les localisations seront indiquées sans distinction de phases.

La partie Accueil du bâtiment (partie supérieure depuis sas d'entrée) sera maintenue en activité, avec accès du public aux heures d'ouverture. Il sera donc impossible aux entreprises d'accéder au chantier par cette voie là.

Le cas échéant, durant les heures de fermetures des services, la livraison de matériels et matériaux pourra être envisagée par le sas d'accès, et descente par les escaliers existants.

Un plan d'installation de chantier sera remis au dossier DCE, portant les cloisonnements temporaires, les cheminements intérieurs et les zones de travail extérieures.

8.2 Description des ouvrages

8.2.1 Plinthes bois

Fourniture et pose de plinthes bois à peindre, en sapin ou MDF, hauteur 100 mm ou adaptée aux plinthes existantes. Fixation par cordons de colle et clous. Découpe à mesures, traitement des angles saillants ou entrants.

Localisation :

Plinthes bois en reprise de pied de cloisons, suivant démolitions d'ouvrages

8.2.5 Stores à rouleau

Pose de stores de protection solaire de type VERTIGO des Ets REFLEX SOL ou techniquement équivalent

Toile 555 de la gamme du fournisseur, qualité M1

Enroulement des stores dans coffre thermolaqué du fournisseur.
Manœuvre manuelle par chaînette plastique
Coloris gris clair....
Barre de charge avec joint bas d'étanchéité
Pose sur équerres fixées sur vantail
Toutes sujétions nécessaires de mise en œuvre conformément aux prescriptions techniques du fabricant, DTU et normes en vigueur

Localisation :

*Pose de stores pour baies extérieures du bureau 9
Pose de stores derrière cloison et portes vitrées du bureau 4*

8.2.6 Meubles de rangement

Exécution de meubles en panneaux de particules d'épaisseur appropriée comprenant

- Ossature en bois de section appropriée composée de traverses, montants, raidisseurs, etc...
- Panneau de fond, jouées latérales, panneaux de recoupe, panneaux transversaux pour renfort, compris adaptation pour passage de canalisations d'alimentation et évacuation
- Etagères en panneaux stratifiés, posées sur taquets métal, compris feuillure sur tranche pour pose invisible
- Vantaux sur charnières métalliques invisibles, réglables en tous sens

Compris découpe nécessaire suivant gabarit, pour pose d'évier encastré, vasque

Sur l'ensemble des faces vues ainsi que l'ensemble des chants, intérieures et extérieures, un revêtement en panneaux stratifiés sera appliqué par le présent lot, dans la série Color INTEGRAL et Wood INTEGRAL des Ets POLYREY ou techniquement équivalente

Les intérieures cachées de placard, tiroirs, etc...seront stratifiés blanc

L'ensemble sera assemblé par tenons ou plaquettes de type MODULO, collé ou vissé pour fixations non vues

L'entreprise devra toutes les sujétions nécessaires de mise en œuvre conformément aux DTU et normes en vigueur.

Les poignées des portes de mobilier seront de type bouton inox brossé, Ø 30 mm, fixées par vis à bois au travers des panneaux

Les caissons formés par les panneaux stratifiés prévus ci-dessus seront posés sur pieds de meuble réglables

Mise en place sous meubles de plinthes en panneaux stratifiés, hauteur 100 mm, fixés par clips à ressort sur le corps des pieds

Localisation :

*Meubles hauts et bas de l'ESR, suivant plans du dossier
Plans de travail à réaliser dans bureau 4, de part et d'autre de la cloison modulaire créée et contre mur vers escalier*

6.2.7 Portes de placard

Fourniture et pose de placard avec portes coulissantes en mélaminé de 10mm des Ets Sogal série INITIAL ou techniquement équivalent comprenant :

- Rail de roulement en partie basse
- Guidage en partie haute avec bandeau
- Profilés, bandeau et rails en acier galvanisé prélaqué
- Boîtier porte roulette avec possibilité de réglage de la course
- Serrure en applique au dos des vantaux pour verrouillage de l'ensemble des portes
- Etc...

L'entreprise devra toutes les sujétions nécessaires de mise en oeuvre conformément aux prescriptions techniques du fabricant, DTU et normes en vigueur.

Dimension : Suivant plans

Coloris : Au choix du Maître d'Oeuvre.

Compris ensemble des poteaux bois d'arrivée sur cloisons, posés sur cloisons droites ou biaises, réaliser en panneaux MDF E1 épaisseur 25 mm

Localisation :

Portes coulissantes pour placards prévus dans circulation 3, compris remplacement de portes coulissantes existantes

6.2.8 Rayonnages

Aménagement de placard en mélaminé contre balancé, posé sur tasseaux sapin et composé de:

- Cours de rayon espacés de 40 cm d'axe à axe (prévoir au minimum 5 rangs)
- Montants formant recoupement en aggloméré de 30 mm
- Imposte plein formant jonction avec faux-plafond, à réaliser en panneau MDF à peindre

Compris alèse de bois dur si nécessaire pour renforcement des tablettes

L'entreprise devra toutes les sujétions nécessaires de mise en oeuvre conformément aux DTU et normes en vigueur.

Coloris : mélaminé blanc sur l'ensemble

Localisation :

Rayonnages des 2 placards créés dans circulation 3